



Regard

Regard sur **GRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

N° 315 - FÉVRIER 2009

EDITO

AH SI ... ! A SOI, ASSOCIATIONS !

Grenay a la chance d'avoir une vie associative aussi active et présente.

La preuve a été frappante lors de la cérémonie des vœux du Maire le dimanche 11 janvier. Parmi un public nombreux, le monde associatif assurait une large représentation. Par son intervention, Monsieur Jean-Pierre Charlet, le président de l'association colombophile « la Résistance », nous a fait découvrir son association et il est enrichissant de se connaître les uns et les autres, pas forcément à l'occasion d'un tirage au sort, mais dès que la possibilité en est offerte.

Les associations à Grenay, c'est une cinquantaine de structures différentes, et même plutôt soixante si l'on tient compte des associations du CSL. Sur la cinquantaine d'associations, quarante demandent à la commune une subvention.

Parlons-en des subventions ! Elles sont un aspect de l'intervention municipale auprès des associations et pour tout dire, il ne s'agit que de la partie émergée de l'iceberg. En effet, la commune met à leur disposition des locaux, des salles de sport, des terrains ; elle en

assure l'entretien, le chauffage, l'éclairage, le nettoyage, les réparations ; le personnel communal apporte son aide régulièrement en particulier lors des temps forts ; il installe souvent le matériel technique ; le service communication assure la réalisation des programmes ou des affiches et fait les photocopies ; enfin la commission Fêtes et cérémonies accompagne les associations pour les lots, les coupes, les récompenses, les vins d'honneur ou les collations.

Janvier, c'est le mois des ... **demandes de subvention** ! Les présidents doivent me faire parvenir leurs sollicitations avec des justificatifs précis. Il est probable que les comptes 2008 n'aient pas encore été arrêtés dans toutes les associations mais elles doivent le faire vite pour pouvoir joindre leur bilan financier. En effet, les associations ayant des réserves financières importantes n'ont pas besoin d'une aide, cette année, de la commune, sauf événement exceptionnel justifiant le montant de cette réserve. Ces données permettent de faire jouer la transparence et d'être



conscients les uns et les autres des efforts de la collectivité.

En 2008, le Conseil municipal a voté des subventions ordinaires pour environ 63 000€, qui se répartissent de la manière suivante :

- 54 300€ pour quarante associations grenaysiennes
- 3 300€ pour le FPH, ainsi les associations disposent d'une enveloppe de subvention de 10 000€
- 3 100€ pour les œuvres du livre des lycées de Liévin et de Bully-les-Mines pour les lycéens grenaysiens
- 2 300€ pour une trentaine d'associations départementales ou nationales

Nouveauté cette année, le Conseil municipal a confirmé la

fin des prêts de salle à titre gracieux. Evidemment les associations concernées tiendront compte dans leur demande de subvention de cette situation. Les subventions seront votées lors du Conseil municipal de mars. Les présidents, les trésoriers, tous les membres des associations sont invités à assister à ce Conseil municipal si important pour la vie associative.

C'est un honneur pour la ville de Grenay de compter autant d'associations dynamiques. Elles répondent toujours présent quand la commune sollicite leur participation à la vie locale. Je suis persuadée, et tout le Conseil municipal avec moi, que, pour l'inauguration de la place Daniel Breton le samedi 16 mai, elles trouveront des idées originales pour faire de ce jour un événement unique et inoubliable. Comme il est encore temps : « meilleurs vœux à toutes nos associations ! »

Lucie DARRAS
Maire-adjointe
Déléguée

à la vie associative



RAPPEL

MONOXYDE DE CARBONE ATTENTION DANGER !

A l'entrée de l'automne, le froid fait son entrée. En chauffant nos maisons, une sensation agréable nous réconforte. Pourtant, cette période de l'année est parfois source de danger comme l'intoxication au monoxyde de carbone. **Gaz invisible, inodore, toxique et indétectable, il se révèle mortel en moins d'une heure.** Naissant d'une mauvaise combustion de gaz, de charbon ou d'essence, le monoxyde de carbone entraîne des maux de tête, des pertes de connaissance et entraîne chaque année le décès de **près de 300 personnes en France.** Des solutions existent comme la vérification annuelle des installations par un professionnel, l'aération du logement et le ramonage des conduits et cheminées au moins une fois par an. Pour votre sécurité, pour celle de vos enfants, renseignez-vous auprès des professionnels.

Si vous soupçonnez une intoxication, appelez ou faites appeler rapidement les secours au **18** ou au **15**.

ENGAGEMENT

DEVENEZ SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) recrute des sapeurs pompiers volontaires. Pour s'engager, il faut : être âgé de 16 à 55 ans (21 ans au moins pour les officiers), une autorisation parentale étant nécessaire pour les jeunes de moins de 18 ans, remplir les conditions d'aptitude médicale et physique et jouir de ses droits civiques.

Rappelons qu'un sapeur pompier n'est pas complètement bénévole car il est rémunéré 7€ de l'heure en intervention (10,5€ pour un officier). Les gardes sont choisies avec le chef de corps en fonction des disponibilités de chacun et en dehors des heures de travail. Des formations prises



vous avez entre 16 et 55 ans ? Vous pouvez devenir sapeur pompier volontaire !

en charge facilitent l'évolution de carrière.

Si vous avez entre 10 et 16 ans et que le métier de sapeur-pompier vous intéresse, vous pouvez devenir **jeune sapeur-pompier (JSP)**. Vous pourrez ainsi vous former aux gestes de premiers secours, découvrir les gestes de sauvetage,

participer à des compétitions, à des rassemblements nationaux et régionaux...

Pour plus de renseignement, contactez le SDIS 62 au **03 21 21 80 00** ou le centre de secours le plus proche. Vous pouvez aussi consulter le site www.sdis62.fr

TRAVAUX

ÉGLISE ST LOUIS : APRÈS LE CLOCHER, LES CLOCHES !

Située cité 5, l'église Saint Louis arbore fièrement depuis quelque temps son tout nouveau clocher métallique.

Après deux semaines de travaux pour son installation, l'opération s'achèvera très prochainement avec la pose des deux cloches. L'occasion pour nous de revenir un peu sur l'histoire de cet édifice du patrimoine religieux de notre ville.

L'église a été construite entre 1902 et 1905, à la demande de Louis Mercier, directeur des Houillères du Bassin Nord/Pas-de-Calais.

Pendant la Grande Guerre, elle sera en partie détruite, son clocher s'étant effondré à l'intérieur. Elle sera reconstruite entre 1922 et 1925 mais il faudra attendre 1926 pour

qu'une nouvelle cloche soit installée.

La Seconde Guerre mondiale a abîmé elle-aussi l'église. Toutefois, les plus grosses dégradations ont été liées au temps, ennemi des boiseries vieillissantes.

Pour la sécurité de tous, le clocher a donc été remplacé. De plus, il est désormais doté d'un système de tintement électronique des cloches.

Notons également que le coût a été assumé par le diocèse d'Arras et grâce aux dons des paroissiens du secteur. Afin de poursuivre les travaux, une demande a été réalisée auprès de "Bassin minier UNESCO" pour que l'église soit intégrée au Patrimoine Mondiale de l'Humanité et puisse ainsi bénéficier de subventions.



Au moment du montage du clocher qui a demandé quinze jours de travail.



ACTUALITÉ

NOTRE-DAME-DE-LORETTE : MOBILISATION DES ÉLUS CONTRE LE RACISME ET LA XÉNOPHOBIE

Samedi 10 janvier, à l'appel de la fédération départementale du parti communiste, une cérémonie a eu lieu pour rappeler l'écoeurément inspiré par la profanation en décembre de nombreuses tombes au cimetière militaire de Notre-Dame-de-Lorette. Une délégation de douze élus de notre ville étaient présents.

Souillées par des inscriptions nazies, plus de cinq cents tombes juives et musulmanes ont été profanées pour la troisième fois en deux ans. Afin de souligner leur dégoût face à de tels actes, élus, militants et sympathisants communistes se sont réunis devant les carrés musulmans et juifs du

cimetière. Les maires d'Angres, Lillers, Rouvroy ou Houdain et le sénateur Jean-Claude Danglot, ont apprécié les propos d'Hervé Poly, secrétaire fédéral. Ce dernier a précisé avec fermeté que « nous sommes ici pour dire notre refus d'une quelconque fatalité face au développement d'actes et de propos xénophobes ».

Lors de la manifestation, des gerbes ont été déposées afin de rendre hommage aux soldats de confessions juives et musulmanes tombés pour la France durant la Première Guerre mondiale.

Hervé Poly a conclu la cérémonie par la lecture d'un poème du Palestinien



Une importante délégation d'élus de Grenay était présent lors de cette cérémonie.

Mahmoud Darwich, réagissant entre autres à l'ouverture d'un processus de paix entre les deux peuples ainsi à l'attaque d'Israël contre les Palestiniens et appelant

NOUVEAU FESTIVAL

FESTIFOLK : 1^{er} RENDEZ-VOUS DES MUSIQUES TRADITIONNELLES

Dans le cadre du 1^{er} festival de musiques traditionnelles, la municipalité organise le 1^{er} Festifolk en mars prochain. Événement exceptionnel, il vous permettra de découvrir des concerts axés sur les cultures québécoise, irlandaise et italienne.

• **jeudi 12 mars à 20h30, Yves Lambert et le Bébert orchestra - Canada**
Des sonorités métissées dans le respect du patrimoine culturel québécois.

• **samedi 14 mars à 20h30, Martin Tourish and friends + The Rapparees - Irlande**

Le prodige de l'accordéon Martin Tourish associé au coup de cœur du festival de Ballyshannon 2008, The Rapparees.



en coréalisation avec Yves Lambert et le Bébert orchestra - Canada. Une synthèse magnifique autour des cultures populaires de l'Italie.

• **mercredi 18 mars à 20h30, Discanto - Italie**

	TN	TN carte fidélité	TR	TR carte fidélité
1 concert	12€	10€	6€	5€
Pass 3 concerts	20€	18€	10€	9€

espace culturel Ronny Coutteure à Grenay
www.ronnycoutteure.grenay.fr - culture@grenay.fr
Rens.et réserv. au 03 21 45 69 50



CHRISTOPHE RIGAUT, QUALIFIÉ AUX OLYMPIADES DES MÉTIERS



Christophe participera aux Olympiades l'esprit tranquille avec déjà la satisfaction de prendre part aux épreuves nationales.

A 20 ans, Christophe participera bientôt aux épreuves nationales des Olympiades des métiers à Lille. Ayant terminé premier aux épreuves régionales en 2008, il espère se classer dans les meilleurs dans la catégorie canalisateur.

Les épreuves nationales des Olympiades des métiers auront lieu au Grand

Palais à Lille, les 5, 6, et 7 février prochains.

Souhaitons lui tous nos vœux de réussite. La municipalité et l'ensemble des Grenaysiens sont à ses côtés et espèrent qu'il remportera cette fois encore un premier prix.

Regard reviendra sur sa participation aux Olympiades dans un prochain numéro.



CYBER CENTRE

LES PROCHAINES FORMATIONS POUR DÉBUTANTS

• initiation à l'informatique

en janvier - les séances sont gratuites.

• organiser et ranger ses documents

en février et mars
tarif normal : 3€ ;
tarif réduit (*) : 2€

• Timpass

uniquement sur rendez-vous

• initiation Internet

et messagerie électronique

en mars et avril
tarif normal 3€ ;
tarif réduit (*) 2€
abonnement annuel
15€ ou 7,50 € (*)

Pour connaître les horaires exactes et vous inscrire :

tél. **03 21 45 69 99**

(*) pour les retraités, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RMI, les étudiants et les personnes en contrat aidé.

ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES AU SERVICE COMMUNICATION

dès le mois de février,
le service vous accueillera

mardi	8h - 12h	14h - 18h
mercredi	8h - 12h	
jeudi	8h - 12h	14h - 17h
vendredi	8h - 12h	14h - 17h
samedi	8h - 12h	

Renseignement au **03 21 45 69 81**

DE RONNY



THÉÂTRE CHANSONS-DANSE LA R'VUE
par le Théâtre de l'Aventure et la compagnie Tapis Noir
mardi 3 février à 18h30
Entrée libre sur réservation

FEST/RONNY 7^{ème} ÉDITION



HOMMAGE par Edith et Régine
jeudi 22 février à 20h30

TOUT MOI par Angéline Hocq
samedi 7 février à 18h

LUCIENNE FANTASMA VAMP
par Nicolas Vivard et Isabelle Chenu
jeudi 7 février à 20h30

VOYAGE EN ARMÉLIE
par Armelle
dimanche 8 février à 16h

PROJECTION CinéLudik
Devenez acteurs ou techniciens
mercredi 11 février à 14h30
Entrée libre sur réservation



PROJECTION CinéSandwichs
This is England
thème : les mouvements néo-fascistes
mercredi 11 février à 19h
Entrée libre sur réservation



Rens. et réservations indispensables au **03 21 45 69 50**






VOTRE AGENDA

FRIPERIE - organisée par le Secours populaire, elle aura lieu le mardi 3 février de 9h à 12h et de 13h30 à 14h30 à la salle Carin - articles neufs et d'occasion - ouverte à tous.

REPAS DANSANT - organisé par le club Carin à la salle des Fêtes le dimanche 15 février - 27€ par adulte, 13€50 par enfant - inscription au club rue Beaucamp les jeudis de 14h à 18h ou au **03 21 72 01 32** ou **03 21 29 13 14**.

RANDONNÉE PÉDESTRE - organisée par l'association Solihand, elle aura lieu le dimanche 1^{er} mars - inscriptions à 9h au foyer Damiens - départ à 9h30 devant la mairie - 1€ - rens. au **06 29 57 50 32**.

BELOTE - organisée par l'union sportive, un concours aura lieu le samedi 7 mars à la salle des Fêtes - 6€ par joueur - ouverture des portes à 13h30, début des jeux à 15h - mises redistribuées - coupes et lots - buvette et restauration sur place.

LOTO - organisé par l'union sportive le dimanche 8 mars à la salle des Fêtes - 6 séries spéciales bons d'achats - 1€50 le carton, 6 pour 8€, 12 pour 15€, 18 pour 18€ - ouverture des portes à 12h30, début de jeux à 15h - restauration sur place.

FPH - les prochaines réunions du Fonds de Participation des Habitants : jeudis 19 mars, 29 mai et 18 juin - rens. au **03 21 45 69 84**.

BRADERIE ET BROCANTE - organisées par Solihand le dimanche 12 avril de 7h à 18h à la place d'Artois - 3€ les 5 mètres - réservation obligatoire avant le 3 avril les mercredis de 14h à 16h au foyer Damiens - rens. au **06 29 57 50 32**.

VOS INFOS DIVERSES

DROITS DE TIMBRE - en application de la loi de finances pour 2009, les montants des droits de timbre auxquels sont soumises les demandes de passeport sont les suivants : 88€ pour un majeur, 44€ pour un mineur de 15 ans et plus, 19€ pour un mineur de moins de 15 ans. Pour les demandes de carte nationale d'identité - suite à perte ou vol - le droit de timbre est de 25€. Ces nouvelles dispositions sont applicables aux demandes déposées à compter du 2 janvier 2009.

Bouclage du prochain Regard le vendredi 30 janvier

Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay, directeur de publication : Christian Champiré, maire - Photos, textes, mise en page : mairie de Grenay - Impression : Imprimerie du centre, Liévin (62) - 3100 ex - dépôt légal : 1^{er} trimestre 2009 - Publication gratuite.

